

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20057**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, spécialité Juriste en droit de l'environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Artois	Recteur de l'Académie, Président de l'université d'Artois

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conseiller, dans le domaine du droit, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques en matière d'environnement, plus particulièrement pour la protection de l'environnement en milieu industriel

Il guide par la connaissance juridique l'action de l'entreprise ou de la collectivité territoriale. Il a en charge la planification des objectifs locaux de développement durable ou de la gestion des risques prioritairement en cabinets d'études et comme consultants (rédaction d'étude d'impact, études des dangers....) ou en entreprises privées comme responsable environnement, hygiène et sécurité ou de la maîtrise et la gestion des déchets.

Il respecte et fait respecter la législation et la réglementation et de les adapter aux besoins du client ou de la collectivité territoriale par l'étude et l'interprétation des textes juridiques ;

- Il rédige ou de fait rédiger des actes juridique (contrat, règlement) dont les implications ont un impact environnemental

Il étudie de façon permanente et analyse la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit de l'environnement.

Le titulaire est évalué sur tous les aspects du droit de l'environnement sur sa capacité de prévoyance d'évaluation des risques sa capacité de travail autonome sa capacité à mener à bien un dossier en autonomie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises privées

Collectivités territoriales

Juriste en droit de l'environnement

Attaché territorial spécialisé en droit de l'environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Structuration en unités d'enseignement (262h_60 ECTS)

Unité fondamentale : 4 cours obligatoires sur des aspects juridiques de la protection de l'environnement, 112h_24 ECTS

- Droit des installations classées pour la protection de l'environnement et prévention des risques technologiques (28h_6 ECTS)
- Droit supranational de l'environnement (28h_6 ECTS)
- Responsabilité civile et répression pénale en droit de l'environnement (28h_6 ECTS)
- Gestion de l'espace et de l'environnement1 (28h_6 ECTS)

Unité de perfectionnement : 8 séminaires obligatoires d'approfondissement (95h_24 ECTS)

- Concept et implications du développement durable (10h_3 ECTS)
- Intercommunalité et environnement (10h_3 ECTS)
- Droit des sols et remise en état des sites pollués (10h_3 ECTS)
- Droit des déchets (10h_3 ECTS)
- Droit de l'air et de l'eau (10h_3 ECTS)
- Contentieux du droit de l'environnement (10h_3 ECTS)
- Actualité du droit de l'environnement (10h_3 ECTS)
- Un séminaire à choisir entre a) Procès simulés, et b) Procédures d'urgence (privé, pénal, administratif) (15h_3 ECTS)

Langue vivante obligatoire (30h_2 ECTS)

Conférences Droit et éthique (10h)

Unité libre de spécialisation Atelier de méthodologie de la recherche (5h)

Grands oraux d'entraînement à l'examen et à l'entretien d'embauche6 (10h)

Unité professionnelle ou de recherche (au choix) _ 10 ECTS

Voie recherche, Mémoire (10 ECTS)

Voie professionnelle, Rapport de stage (10 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Au titre de la VAP 85 : enseignants-chercheurs et professionnels.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JO n°99 du 27 avril 2002, p 7631)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Publication de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) sur le site de l'université d'Artois :

<http://www.univ-artois.fr/formations/les-formationen-a-l-universite-d-artois>

Autres sources d'information :

Catalogue des formations sur le site de l'université d'Artois:

<http://www.univ-artois.fr/formations/les-formationen-a-l-universite-d-artois>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Pas-de-Calais (62) []

Université d'Artois

9 rue du Temple

BP 10665

62030 Arras cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Douai

Historique de la certification :